



La Banque européenne d'investissement (BEI) soutient par ses financements la réalisation d'investissements qui concrétisent les objectifs de l'Union européenne (UE). La protection de l'environnement et l'amélioration du bien-être des populations est une des premières priorités de la Banque à laquelle elle s'est fixé de consacrer entre 25% et 35% de ses financements dans les pays membres de l'Union. En 2004, la part dévolue à l'environnement dans l'UE à 25 représente 36% des financements pour des grands projets, 59% dans les pays en voie d'adhésion et 18% dans les pays partenaires.

## La Banque européenne d'investissement et **le secteur de l'eau**

Les prêts individuels BEI dans le secteur de l'eau en 2004 s'élevèrent à 1 895 millions d'EUR dont 1 659 millions dans l'UE-25 (1 520 millions dans l'UE-15 et 139 millions dans les 10 nouveaux pays membres), 29 millions dans les pays en voie d'adhésion et 207 millions dans les pays partenaires.

Depuis les années 80, le **secteur de l'eau et de l'assainissement** est un domaine-clé pour les financements BEI. Ces investissements contribuent à la protection et la sauvegarde l'environnement naturel, au bien-être des populations, au développement régional et à la cohésion économique et sociale dans l'UE, à la réduction, dans certaines régions, des risques sanitaires liés aux maladies hydriques et, dans les pays partenaires notamment, à la lutte contre la pauvreté. Dans le contexte de la Directive-cadre de l'UE sur l'eau, la BEI finance des projets et des pro-

### **Part des prêts environnement en 2004** (en millions d'EUR)

	Prêts individuels	Objectif Environnement	
UE 25 + Article 18 (Islande)	28 776	10 378	36%
Pays en voie d'adhésion	49	29	59%
Pays partenaires	2 623	465	18%
<b>TOTAL</b>	<b>31 448</b>	<b>10 872</b>	<b>35%</b>



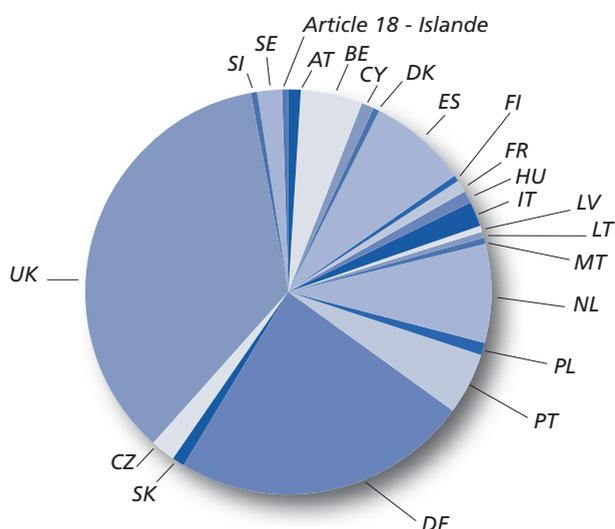
grammes d'investissements, souvent en cofinancement avec les instruments de la Commission européenne, pour assurer la mise en conformité avec les directives imposant des investissements lourds, par exemple les Directives sur les eaux usées urbaines, l'eau potable et les eaux de baignade. La Banque promeut également la gestion durable des ressources hydriques au moyen de la gestion de la demande, de la planification intégrée des bassins hydrographiques et de la protection intégrée contre les inondations. Sur les dix dernières années, de 1995 à 2004, **15 milliards d'EUR** de financements BEI, soit 21% de ses prêts « environnementaux », ont été affectés au secteur de l'eau. La Banque a ainsi contribué à la réalisation de projets aussi bien publics que privés dans des domaines divers, tels que l'approvisionnement en eau potable, la distribution, l'assainissement et le traitement de l'eau, l'épuration des eaux usées, ainsi que la protection contre les inondations et l'érosion du littoral, le drainage des eaux pluviales, etc. Conformément aux directives de l'UE, la BEI favorise les projets qui s'inscrivent dans une approche de gestion intégrée et durable des ressources.

### Répartition géographique du soutien de la BEI

Depuis 1995, la BEI a prêté 12,2 milliards d'EUR pour des projets du secteur de l'eau dans 21 des 25 pays membres de l'UE-25. Ont bénéficié de ces financements des projets situés essentiellement au Royaume-Uni (37%), en Allemagne (23%), aux Pays-Bas (9%), en Espagne (8%), en Belgique (6%), au Portugal (4%), et, dans une moindre mesure, en Italie, en Suède, en Autriche, en France et en Hongrie. Il s'agit, pour la plupart, de projets de modernisation et d'extension des réseaux existants de distribution, de collecte et d'assainissement financés par la Banque dans le cadre d'importants programmes d'investissement régionaux.

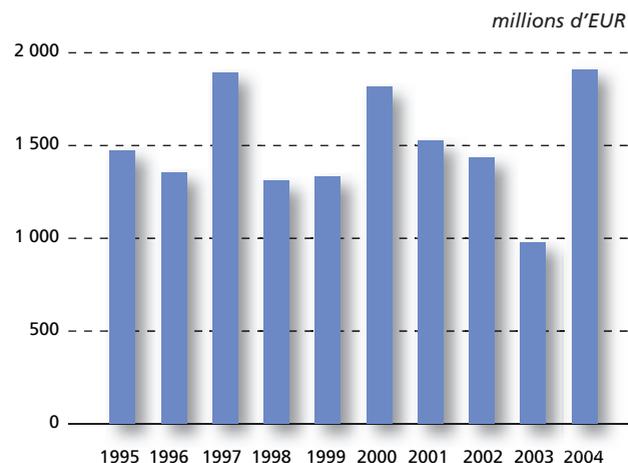
### Répartition des prêts dans l'UE-25 dans le secteur de l'eau

1995-2004: 12,2 milliards d'EUR



### Total des prêts dans le secteur de l'eau

1995-2004 – Répartition par année



La BEI soutient également les projets de moindre dimension réalisés par des collectivités locales par le biais de ses prêts globaux qui s'apparentent à des lignes de crédit ouvertes à des banques ou intermédiaires financiers pour le financement de projets sélectionnés selon les critères économiques, techniques et financiers définis conjointement avec la BEI. Les prêts globaux consacrés aux investissements dans le secteur de l'eau sont estimés à 500 millions d'EUR par an.

L'ensemble des prêts BEI joue un rôle déterminant pour permettre aux États membres de se conformer aux directives environnementales de l'Union qui constituent le principal moteur de l'investissement dans ce secteur.

Le secteur de l'eau nécessite un volume croissant d'investissements notamment **dans les 10 nouveaux États membres et dans les deux pays en voie d'adhésion** au fur et à mesure que ceux-ci s'alignent sur les normes définies par les directives de l'UE dans ce domaine et dans celui de l'environnement en général. Pour les nouveaux États membres, les financements BEI peuvent être couplés avec un recours aux aides non remboursables accordées au titre des Fonds structurels et du Fonds de Cohésion de la Commission européenne afin d'accélérer le processus d'alignement. Dans les pays candidats, les prêts de la Banque peuvent être complétés par les aides non-remboursables au titre de l'ISPA (Instrument structurel de pré-adhésion) et/ou les co-financements avec la BERD. L'activité BEI dans le secteur de l'eau, en baisse depuis 2001 en raison du large volume d'aides accordés aux nouveaux États membres, a enregistré une forte reprise en 2004 pour atteindre 1,9 milliard d'EUR, soit le double du volume prêté en 2003 (0,9 milliard).

Dans les **pays partenaires méditerranéens** où le secteur de l'eau revêt une importance critique, 1,3 milliard d'EUR, soit plus de la moitié des prêts en faveur de l'environnement dans la région (2,4 milliards d'EUR), ont été consacrés depuis 1995 à l'eau et l'assainissement. Ces opérations concer-

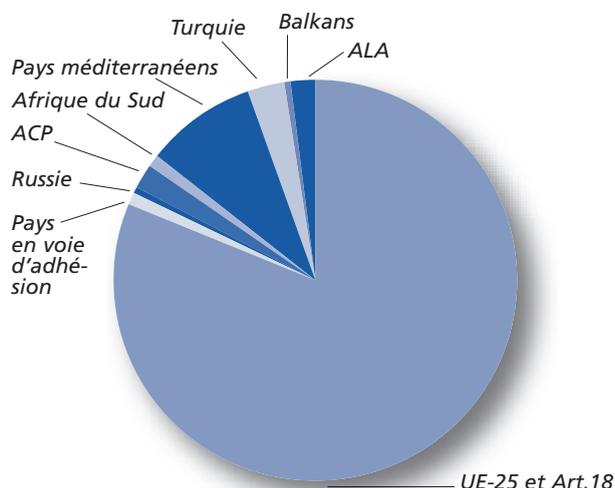
nent notamment l'approvisionnement en eau potable, les réseaux d'adduction des villes, la collecte et le traitement des eaux usées, en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Égypte, à Gaza et en Cisjordanie, au Liban, en Jordanie et en Turquie. Pour encourager l'élaboration de projets, la BEI dispose de plusieurs atouts:

- la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) lancée en octobre 2002 et dont l'une des priorités est un appui durable à l'environnement et à la qualité de vie, soutenu par son fonds d'assistance technique,
- la bonification d'intérêt de 3%, financée sur le budget de l'Union,
- le Programme d'assistance technique pour la protection de l'environnement méditerranéen (METAP), cofinancé avec la Commission européenne et la Banque mondiale, pour la réalisation d'études de faisabilité, la conception et la gestion de projets environnementaux. Nombre des projets bénéficiant du soutien de la BEI dans la région trouvent leur origine dans une étude du METAP.

Dans les **Balkans occidentaux**, la BEI participe aux efforts de reconstruction d'après-guerre et a élargi le champ d'application de ses financements en faveur des infrastructures aux projets liés à l'eau (52 millions de prêts en 2003 et 2004) et à d'autres secteurs environnementaux, tels que la protection du bassin fluvial du Danube et la gestion des eaux usées dans les grandes villes. La Banque a ainsi co-financé la modernisation et l'extension de réseaux de distribution et d'assainissement des villes de Novi Sad et Nis en Serbie-Monténégro (avec la Banque mondiale, la KfW et Lux Développement) ainsi que de 3 villes en Albanie (avec la BERD et la KfW). La Banque coordonne aussi une importante étude pour la gestion écologique de la Mer Adriatique. Elle est également associée aux travaux de la « Task Force Danube - Mer Noire » mise en place par la Commission européenne.

Dans les pays **ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)**, les prêts en faveur du secteur de l'eau se montent à 338 millions

**Total des prêts dans le secteur de l'eau**  
1995-2004 – Répartition géographique



d'EUR depuis 1995. À titre d'exemple, la Banque a financé des projets relatifs à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement aux Bahamas, au Botswana, au Burkina Faso, en Guyana, à Haïti, à Madagascar, au Malawi, au Sénégal et aux Seychelles, à l'Île Maurice, en Jamaïque, en Namibie et en Tanzanie ainsi que des aménagements dans le domaine du captage et du transfert de l'eau au Lesotho. Afin de promouvoir ce type de projets, les prêts de la BEI peuvent bénéficier de taux d'intérêt concessionnels financés grâce aux ressources budgétaires des États membres. Six projets en faveur de l'eau dans les pays ACP sont en actuellement en cours d'instruction. En effet, l'année 2005 devrait enregistrer une relance des opérations de la Banque dans le secteur, au travers de sa Facilité d'investissement prévue dans le cadre de l'Accord de Cotonou (2003-2008), mais surtout de la nouvelle Facilité ACP-UE pour l'eau dotée de 500 millions d'EUR (dont 250 millions déjà alloués en novembre 2004). La Banque contribue ainsi



**15 milliards d'EUR de financements BEI dans le secteur de l'eau sur les 10 dernières années**



## L'eau et l'assainissement, deux secteurs clés pour les financements BEI

Finally, in **Russia**, in application of a special loan of 100 million EUR entrusted by the Council of Governors to the Council of Stockholm (March 2001), the EIB has granted a loan of 25 million EUR for the construction of wastewater treatment networks in the city of St-Petersburg and approved another loan of 40 million for the completion of the construction, across the bay of the Neva, of a dam for protection against flooding. These two projects are co-financed by the BERD and the Nordic Investment Bank and are inscribed within the framework of the «Partnership for the Environment» in the dimension of the northern dimension and of the «Common action program» in favour of the environment of the Baltic Sea.

to the realization of the Millennium Development Goals, notably in what concerns the improvement of access to water and basic services of wastewater treatment of the populations of the ACP countries.

In **South Africa**, the Bank has granted in 2004 a loan of 100 million EUR for the construction of a dam and related infrastructure on the Berg River, which will contribute to improve durably the water supply of the Capetown agglomeration. This project has the object of an evaluation of the impact on the environment in detail and in conformity with the «World Commission on Dams Guidelines».

In the **ALA (Latin America and Asia)** countries, the Bank has granted, since 1995, 319 million EUR in the water sector for projects of mutual interest implemented by European companies, such as the extension of water supply and wastewater treatment networks in Buenos Aires, Cordoba Posadas and Garupá (in Argentina), Asunción (in Paraguay), the construction of a water treatment station in Chengdu in China, and the extension of transport and distribution networks of water in Jakarta in Indonesia.

For more information on the theme of the environment, visit the website of the Bank [www.eib.org](http://www.eib.org) the publications mentioned in the chapter «Strategies».

- Déclaration sur l'environnement 2004
- Rapport sur l'environnement 2003

### ou contacter

Mme Yvonne Berghorst,  
☎ (+352) 43 79 31 54 – ✉ [y.berghorst@eib.org](mailto:y.berghorst@eib.org)

Mme Valérie Thill,  
☎ (+352) 43 79 31 42 – ✉ [v.thill@eib.org](mailto:v.thill@eib.org)

**Département Communication et Information**  
☎ (+352) 43 79 31 91

**Banque européenne d'investissement**  
100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg  
[www.eib.org](http://www.eib.org) – ✉ [info@eib.org](mailto:info@eib.org)